

CHOISIR SAINT JOSEPH - LA SALLE TOULOUSE

83,6 %
Taux de réussite au
Bac Professionnel
toutes filières
confondues

Un internat de
180 places

De nombreuses
infrastructures
sportives



Poursuite d'études
possible en BTS
dans le même
établissement

Un plateau
technique
de pointe



Notre projet d'établissement s'articule autour de 4 axes :

- Axe 1: Un établissement/une école qui permet à la personne de se réaliser,
- Axe 2: Un établissement/une école qui permet à la personne d'être en relation avec les autres,
- Axe 3: Un établissement/une école qui permet à la personne d'être en relation au monde,
- Axe 4: Un établissement/une école qui permet à la personne d'être en relation à Dieu à l'image de Saint Jean-Baptiste de La Salle.

Habilitations électriques

À l'issue des deux années de formation, vous êtes habilités au niveau B1V.

À vos côtés au quotidien, vous bénéficiez :

- Bourses de l'Éducation Nationale selon les revenus,
- Premier équipement offert par la Région,
- Prêt de livres, gratuits, par le conseil régional,
- Gratuité des transports scolaires.

Vous pouvez bénéficier de bourses octroyées par le chef d'établissement en complément des aides institutionnelles.

Pour donner une chance à chacun, nous mettons en place :

- des journées d'intégration,
- du tutorat ou de l'accompagnement personnalisé,
- des ateliers de préparation au stage,
- des ateliers de formation humaine et citoyenne,
- un accompagnement pour ceux qui souhaitent intégrer la vie active,
- un accompagnement pour ceux qui souhaitent poursuivre les études.
- nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour plus d'informations, contacter C. COUROU.

Lycée Professionnel Saint Joseph - La Salle Toulouse

Adresse postale : 85, rue de Limayrac - BP 25202 - 31079 Toulouse Cedex 5

Tél. : 05 62 47 71 00 - Mail : campus@lasalletoulouse.fr

www.saintjoseph-lasalletoulouse.fr

**CAP SOUS
STATUT
SCOLAIRE**

CFLS_P13_CAP PRO ELECTSCO_2024



CAP ELECTRICIEN

Préparation et Réalisation d'Ouvrages Électriques

Le CAP ELECTRICIEN

Préparation et Réalisation d'Ouvrages Électriques



Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Electricien peut exercer dans des entreprises de toutes tailles.

Il peut intervenir sur :

- Des installations qui concernent aussi bien l'énergie électrique que les courants faibles (réseau informatique, sécurité ...)
- Les équipements industriels : réalisation de coffrets et armoires destinés à la distribution et au contrôle/commande des moyens de production.
- Les réseaux de distribution d'énergie électrique : pose et raccordement des réseaux d'infrastructures aériennes et souterraines, en milieu rural et urbain, sur les domaines public et privé (EDF, RTE, SNCF...).



Les domaines techniques d'intervention

Le titulaire du CAP Electricien peut intervenir dans les domaines suivants :

- L'éclairage: installation, mise en service et dépannage.
- La distribution de faible puissance : pose, raccordement, mise en service et dépannage dans les locaux tertiaires et domestiques.
- La distribution de puissance dans le domaine de la force motrice : réalisation de coffrets et armoires destinés à la distribution et au contrôle/commande des moyens de production.
- L'installation de dispositifs de communication, d'alarme et de sécurité : pose et raccordement.
- L'intervention dans le domaine de la Haute Tension A et Basse Tension : pose et raccordement des réseaux d'infrastructures aériennes et souterraines.
- Eclairage public et signalisation urbaine



Contenu de la formation

Les élèves en formation suivent 31 h hebdomadaires de cours d'enseignement général (mathématiques, sciences physiques, français, anglais,...) et d'enseignement technique et professionnel. Les élèves effectuent au cours de leur scolarité 14 semaines de stage (6 semaines en première année et 8 semaines en seconde année).

31h de formation par élève et par semaine



Co-intervention entre l'enseignement professionnel et les mathématiques/sciences et le français

Cours en effectif réduit de 15 élèves

Un chef d'œuvre dont la réalisation est assurée dans un cadre pluridisciplinaire

De nouveaux programmes des enseignements généraux



Conditions d'inscription

La formation s'adresse à des candidats âgés de 16 à 25 ans, sans ou avec diplôme. Après une 3^{ème}, une 3^{ème} Prépa Métiers, une 3^{ème} SEGPA.



La poursuite d'étude

Avec de bons résultats, le titulaire du CAP Electricien peut choisir de poursuivre en Brevet Professionnel « Installations et Equipements Electriques » en alternance ou d'accéder à une 1^{ère} Bac Pro MELEC (Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) en alternance ou sous statut scolaire.

